

L'intégration : pas à tout prix... et surtout pas n'importe comment

Notes de la présentation
de Diane Miron, présidente de la Fédération des comités de parents du Québec

pour la table ronde
sur les *défis de l'intégration des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage*
organisée dans le cadre du Colloque *Réussir à travers nos différences*
de la Fédération des commissions scolaires du Québec, le vendredi 12 mai 2006

Comme tant de sujets en éducation, l'intégration des EHDAA est un objet complexe, comportant une multitude de facettes et susceptible d'être envisagé sous de nombreux angles, par exemple celui de la gestion, de la pédagogie, des politiques nationales ou locales, des services publics, etc. Tous ces éclairages, il va sans dire, sont pertinents. Cependant, un autre point de vue, celui des parents d'élèves, l'est assurément tout autant. C'est cet éclairage particulier que je veux apporter ici : celui de ceux qui représentent les intérêts et les droits des enfants et qui agissent comme premiers éducateurs.

Je tiens d'abord à faire valoir trois remarques préalables, histoire de bien cadrer le point de vue parental sur la question de l'intégration.

Première remarque : le terme «EHDAA» représentent une étiquette qui peut souvent avoir l'air d'un fourre-tout et faire ainsi oublier un fait fondamental : pour les parents, évidemment, il n'y a pas vraiment de EHDAA; il y a Florence, Maxime, Alexandre, Gabrielle, etc. Dans ce sens, il faut comprendre que les attentes que les parents ont pour leur enfant qui vit des difficultés sont donc tout simplement celles de n'importe quel parent... : que son enfant bénéficie des conditions favorables à son bien-être, à son épanouissement et à son développement global.

Deuxième remarque, liée de près à la première : on a souvent l'impression quand il est question d'intégration qu'on aborde indifféremment le cas des élèves qui souffrent, d'ailleurs à des degrés divers, de handicaps physiques, de déficience intellectuelle, de problèmes de comportements, de difficultés d'apprentissage... On prend aussi souvent un raccourci en oubliant les particularités des profils sociaux, familiaux et personnels. Cette diversité des situations rappelle toute la place à accorder à une approche individualisée au moment d'évaluer les besoins puis de définir et de mettre en oeuvre des interventions pertinentes.

Bref, les attentes des parents d'élèves qui ont des besoins particuliers sont orientées vers une véritable prise en compte de l'ensemble des particularités de chaque jeune.

Enfin, une troisième et dernière remarque, sur la dimension éthique du sujet. Dans les propos des parents, les deux valeurs qui se font sans contredire les plus présentes sont l'équité et la dignité des personnes. On souhaite que l'école fasse, comme on le fait dans la famille, une répartition équitable des ressources entre les uns et les autres pour que chacun puisse s'y réaliser en toute dignité. C'est là évidemment une vision des plus légitimes, pour ne pas dire normale, mais c'est aussi tout un défi, ne serait-ce que parce que les frontières ou mesures de telles valeurs sont loin d'être nettes, tout particulièrement dans un contexte marqué inévitablement par le caractère limité des ressources.

Ces trois remarques préliminaires permettent, je l'espère, de bien voir que, pour les parents, l'intégration est loin de se présenter comme un sujet technique ou pratico-pratique.... Plus encore, je dirais que si l'intégration est une réponse à des questions d'ordre moral et social, c'est d'abord et avant tout une réponse aux besoins légitimes des jeunes. Des réponses qui sont donc particulières. Cette perspective, on le voit bien, ne s'accorde pas avec des idées comme «l'intégration à tout prix»; elle n'a rien à voir non plus avec «l'intégration, jamais de la vie!». Ce qu'on constate quand on écoute les parents concernés, c'est plutôt l'idée qu'il y a toutes sortes de façon d'assurer la dignité et des services équitables aux enfants qui ont des besoins particuliers. Et c'est sans doute pourquoi certains parents, insatisfaits de ce que l'école propose pour aider leur enfant, se demandent comment il se fait qu'ils doivent autant se battre pour obtenir des services adaptés, comment il se fait qu'ils aient à surmonter tant d'obstacles pour obtenir que leur enfant bénéficie de conditions favorables à son bien-être et à son développement optimal.

L'intégration comme telle, on le voit bien, n'est pas une réponse unique qu'on peut appliquer de façon simpliste. En effet, les parents ne veulent pas (et pour cause!) une intégration de type parking, c'est-à-dire qui fait qu'un enfant est placé physiquement en classe ordinaire mais qu'il n'en fait pas véritablement partie. Ils ne souhaitent pas une intégration sans les services suffisants et pertinents. Ils refusent une intégration imposée pour des raisons administratives ou mêmes idéologiques et qui n'a donc rien à voir avec l'intérêt de l'enfant visé ni celui des autres enfants de la classe. Ainsi, en abordant le sujet de l'intégration avec des parents, on réalise vite que la véritable question est plutôt celle des services suffisants et pertinents.

Bien sûr, l'intégration est généralement présentée comme une façon de normaliser la situation d'élèves manifestant des besoins particuliers. Il reste que si on la comprend strictement comme devant se faire en classe régulière, on peut en arriver à des effets parfaitement contraires à ceux recherchés. Que dire de l'enfant souffrant d'un handicap sévère qui est constamment confronté à ses limites parce qu'il évolue entourés d'élèves qui, eux, n'ont pas cet handicap? Cet enfant ne risque-t-il pas de ressentir davantage son potentiel dans un environnement qui lui ressemble plus?

Le fait est important à retenir : être intégré, c'est avoir sa place au sein d'une communauté donnée, mais ce qu'on propose à l'enfant comme conditions scolaires peut, sous les couverts de l'intégration, être une source de marginalisation. C'est certainement ce qui risque d'arriver si on perd de vue des éléments aussi fondamentaux que l'estime de soi, la possibilité d'établir des relations satisfaisantes, etc. Autrement dit, la meilleure réponse à offrir aux besoins d'un élève HDAA peut être offerte en classe régulière, selon un horaire complet ou partiel, mais elle peut aussi l'être dans une classe distincte dans l'école régulière et même, dans certains cas, dans une école spécialisée. Ces possibilités doivent exister et il est essentiel que les parents soient pleinement impliqués quand vient le temps de faire le choix, le meilleur choix, pour leur enfant. Bref, il y a un grand nombre de «ça dépend» qui façonnent le discours des parents quand ils abordent le sujet de l'intégration.

Il m'apparaissait important de faire valoir ces idées et ces idéaux de parents au sujet de l'intégration. Il me semble tout aussi utile, pour alimenter la réflexion, de faire état de leur point de vue sur la façon dont les choses se passent «sur le terrain» depuis l'adoption en 2000 de la politique de l'adaptation scolaire. Voici les grandes lignes de ce point de vue relaté dans le rapport de la Recherche sur l'évaluation de la politique de l'adaptation scolaire de la Faculté des sciences de l'éducation de l'UQAM (juin 2004).

- La plupart des 80 parents questionnés «semblent satisfaits des moyens employés pour faire l'intégration de leur enfant en classe ordinaire, mais ressentent les pressions exercées par l'école afin de regrouper les élèves en classe spéciale au lieu de les intégrer en classe ordinaire»;
- Certains se disent «plutôt insatisfaits devant le manque de clarté de la situation entourant l'élaboration et la réalisation du plan d'intervention».
- Les propos des parents et des intervenants concernés mettent bien en évidence une longue liste de manques ou d'insuffisances, tout particulièrement au secondaire. On parle ainsi de «manque de financement et, par conséquent, de ressources professionnelles, pénurie de spécialistes de

certaines catégories (par exemple, orthophonistes), insuffisance de services, manque de continuité, de suivi, de temps pour l'intervention individuelle auprès de l'EHDAA, pour la préparation et pour la concertation entre intervenant(e)s, etc.». On parle encore de manque pour ce qui est du soutien à l'enseignant.

Somme toute, comme en font aussi foi les communications que la FCPO a avec des parents, ceux-ci reconnaissent la qualité des services, quand ils sont là, mais s'inquiètent que cette qualité soit constamment menacée par des lacunes quant à leur quantité, quant à leur durée, quant à leur disponibilité, etc. De surcroît, il faut le dire, dans le cas où les parents sont insatisfaits des conditions scolaires de leur enfant, ils n'ont pas réellement de recours, la commission scolaire étant à la fois juge et partie.

Comme le signale le groupe de recherche de l'UQAM, les parents posent principalement deux conditions à une intégration réussie :

- 1) un plan d'intervention rigoureux impliquant les parents;
- 2) l'ouverture manifestée par les enseignants de la classe régulière.

Quand il est «bien fait», le plan d'intervention représente sans contredit un outil apprécié et reconnu par les parents. Malheureusement, pour certains parents, l'expérience n'est pas réjouissante. Certains se plaignent ainsi que les plans soient des «copier-coller» ou encore que leur qualité varie selon l'intervenant qui le fait. La Vérificatrice générale avait elle-même signalé en 2004 combien, trop souvent, les plans d'intervention laissent à désirer.

Le deuxième sujet de grandes préoccupations des parents a trait à l'ouverture des enseignants dans les cas, bien sûr, où l'intégration se présente effectivement comme la meilleure option pour un élève. Après tout, ce sont les enseignants qui doivent, au quotidien, réaliser l'intégration, entre autres en incarnant dans des pratiques différenciées. On parle bien sûr ici d'une certaine sensibilité, mais cela n'exclut en rien les besoins de soutien, entre autres de la part des intervenants des services complémentaires, et aussi des besoins de formation nécessaires pour composer de façon favorable avec les EHDAA tout en intervenant aussi de façon satisfaisante avec les autres élèves de la classe.

Il n'est pas possible d'entrer ici dans la longue liste des conditions gagnantes pour une application réussie de la politique de l'adaptation scolaire dans tous les milieux et donc pour fixer les conditions pertinentes et adaptées à l'intégration des EHDAA. Il est cependant heureux de réaliser que des principes, repères et guides judicieux sont bien présents dans la politique sur l'adaptation scolaire de même que dans le cadre de référence du Ministère. De fait, peu de parents à notre connaissance s'opposent à l'approche présentée dans ces deux documents. Cependant, comme la vraie vie est aussi une affaire de pratiques, il reste à se donner les moyens de nos ambitions.

Pour cela, il faut sans contredit disposer des ressources pertinentes et suffisantes comme le signalait par exemple en 2003 la *Coalition pour réussir l'école* de laquelle la Fédération des comités de parents du Québec faisait partie. Dans ce sens, il sera nécessaire de faire un suivi rigoureux des 100M\$ qui ont été assignés aux services aux EHDAA dans la dernière entente entre le gouvernement et les syndicats enseignants.

Mais, comme je l'ai maintes fois mentionné, les ressources ne sont pas suffisantes. Il faut aussi des façons de voir et des façons de faire adéquates. C'est en effet à partir des attitudes et des pratiques qu'on peut véritablement exploiter avec bonheur ces notions de vivre-ensemble, de différenciation pédagogique, de diversification des voies de cheminement et, il ne faut pas l'oublier, de collaboration famille-école-communauté. Voilà en effet véritablement la direction à prendre pour que tous les enfants du Québec, sans exception, puissent bénéficier des conditions nécessaires à leur bien-être et à leur développement optimal. Il faut sans doute commencer par accepter que la responsabilité des services EHDAA est partagée et non pas quelque chose qui appartient seulement aux spécialistes; il faut aussi jouer la carte de la collaboration, tant école que famille, que celle entre tous ceux et celles qui interviennent auprès des EHDAA. Sans doute faut-il aussi que l'école, entre autres à partir de son projet éducatif, se donne une vision de ce qu'elle souhaite en matière de services aux EHDAA, qu'elle opte pour une organisation des ressources pertinente et qu'elle sache en rendre compte pour que les parents de tous les élèves comprennent ses choix et en apprécient les avantages.